

JUIN 2022

---

# BULLETIN MUNICIPAL

PORTES EN VALDAINE



---

Votre Bulletin Municipal a été entièrement conçu par nos soins afin qu'il n'y ait aucune incidence financière pour la commune.  
Nous vous souhaitons d'en faire une bonne lecture



## LE MOT DU MAIRE

Avec le printemps, je vous souhaite des jours meilleurs dans un monde un peu fou.

En peu de temps, l'Europe a changé de physionomie. L'horreur de l'invasion de l'Ukraine, la folie guerrière d'un homme nous a soudain replongés quatre-vingt ans en arrière, dans la mémoire des massacres de la seconde guerre mondiale.

Nos premières pensées vont vers le peuple Ukrainien.

La guerre en Ukraine ne doit pas nous faire oublier la crise sanitaire, malgré la levée des restrictions les cas positifs sont importants.

Nous devons rester vigilants car ce n'est pas encore tout à fait la fin de l'épidémie.

La gestion municipale se poursuit et je remercie mon équipe pour leur implication.

En 2022, malgré toutes les hausses et notamment celle de l'énergie, les taux d'imposition n'augmenteront pas grâce à notre gestion rigoureuse.

Mais les bases fixées par l'Etat augmenteront en moyenne de 4,51%.

Malgré un contexte de crise sanitaire et de guerre en Ukraine avec toutes ses incidences quotidiennes sur les aspects économiques tant sur les ménages que sur les collectivités, la Commune continue de présenter une bonne gestion financière avec un excédent.

Ainsi le compte Administratif 2021 et le Budget Primitif 2022 ont été votés à l'unanimité par l'ensemble du Conseil Municipal.

L'endettement de la commune a diminué.

La maîtrise de la fiscalité et la prudence restent notre priorité.

Ce résultat tire son origine de la méthode rigoureuse appliquée depuis le début avec des recherches constantes d'allègement de charges (sollicitations de subventions, achat au mieux disant, politique d'économie d'énergie).

Je ne saurais terminer ce mot sans évoquer toujours certaines incivilités avec des dépôts sauvages d'ordures ménagères ou déchets verts. Nous devons être acteurs de notre bien vivre ensemble.

L'ensemble du conseil municipal poursuit ses actions afin de mener à bien les projets pour le bien de notre village.

Je vous souhaite à toutes et tous de passer un bel été.

Avec tout mon dévouement .

Jean-Bernard CHARPENEL



## BUDGET

Nous venons vous présenter les budgets votés le 13 avril 2021 à l'unanimité.



## TAXES DIRECTES LOCALES

**Le Conseil Municipal, en accord avec son Maire, après délibération et à l'unanimité des votants, a décidé de ne pas augmenter les taux communaux d'imposition des 2 taxes pour l'année 2022 :**

**Taxe d'habitation** : Revenu attendu pour la commune : **18 106 €** (uniquement pour les résidences secondaires du fait de la suppression de cette taxe pour les résidences principales)

**Taxe foncière (bâti)** : 26,59% Revenu attendu pour la commune : **134 811€**

**Taxe foncière (non bâti)** : 44,91% Revenu attendu pour la commune : **15 404 €**

**Soit un revenu global de 171 451 € pour la commune.**  
( allocations compensatrice de **3130 €** inclus)

Les bases ont augmenté par rapport à 2021. Ces augmentations ne sont pas décidées par la Commune, les bases augmentent chaque année, d'une part pour tenir compte de l'inflation, d'autre part avec les transactions immobilières. La taxe d'habitation étant supprimée, la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties ( TFPB) est attribuée aux communes, et pour notre commune , cela représente 15,51%.

# BUDGET PRIMITIF COMMUNE 2022 GENERAL



## BUDGET PRIMITIF COMMUNE 2022 GENERAL

<b>SECTION FONCTIONNEMENT</b>			
<b>RECETTES : 486 716€</b>		<b>DEPENSES : 486 716€</b>	
<b>PRINCIPAUX POSTES</b>		<b>PRINCIPAUX POSTES</b>	
Excédent reporté 2021	206 158	Charges à caractère général	264 174
Impôts, taxes, dotations	179 879	Amortissements	2 647
Dont dotations Etat	43 092	Charges financières (Intérêts des emprunts)	10 216
irrigation, tables, charge loyers	12 584	virement investissement	100 000
Loyers	45 002	Charges du personnel	77 439

<b>SECTION INVESTISSEMENT</b>			
<b>RECETTES : 571 202€</b>		<b>DEPENSES : 571 202€</b>	
<b>PRINCIPAUX POSTES</b>		<b>PRINCIPAUX POSTES</b>	
Excédent reporté 2021	167 378	Remboursement de la dette (capital des emprunts)	19 756
FCTVA	3 208	Voirie	45 000
emprunt	180 000	Bâtiments	30 000
Subventions	211 156	Traversée du village	450 000

(1) FCTVA : Remboursement



Le budget primitif 2022 de la commune, qui retrace l'ensemble des dépenses et recettes autorisé par la Conseil Municipal, a été établi avec la volonté de maîtriser les dépenses de fonctionnement et de contenir la dette sans avoir recours à l'emprunt.

Le budget est obligatoirement équilibré en fonctionnement et en investissement. Il respecte les principes budgétaires de sincérité, d'annualité, d'unité et d'universalité. Il couvre obligatoirement le remboursement du capital de la dette par des ressources propres (autofinancement, fonds de compensation de la TVA, taxes d'aménagement, produits de cessions...).

# BUDGET PRIMITIF SERVICE DE L'EAU



## BUDGET PRIMITIF SERVICE DE L'EAU

<b>SECTION FONCTIONNEMENT</b>			
<b>RECETTES : 51 568 €</b>		<b>DEPENSES : 51 568 €</b>	
<b><u>PRINCIPAUX POSTES</u></b>		<b><u>PRINCIPAUX POSTES</u></b>	
Excédent reporté	0	Charges à caractère général	4 897
Vente d'eau	51 010	Charge du personnel	5 000
Amortissement subventions	468	Amortissements	34 107
		Versement agence de l'eau	7 300
<b>SECTION INVESTISSEMENT</b>			
<b>RECETTES : 137 787 €</b>		<b>DEPENSES : 137 787 €</b>	
<b><u>PRINCIPAUX POSTES</u></b>		<b><u>PRINCIPAUX POSTES</u></b>	
Excédent reporté	102 895	Remboursement de la dette (capital des emprunts)	0
FCTVA	785	Matériel	21 260
		Travaux, adduction eau potable, renforcement et réparations réseaux, bornes incendie...	116 059
Amortissements	34 107		



## DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2022

Les dépenses porteront sur :

- un important programme de voirie,
- la fin des études de la traversée du village avec le lancement des appels d'offres et peut être le début des travaux au 4<sup>ème</sup> trimestre 2022,
- l'achat d'outillages pour l'employé communal,
- la peinture des volets du bâtiment école mairie et des logements communaux
- ainsi que des travaux sur le réseau d'eau.

---

# AMENAGEMENT DE LA TRAVERSE DU VILLAGE ET DES ESPACES PUBLICS

Afin de sécuriser la traversée du village ( car suite aux relevés de vitesse faits par le département service des routes, des véhicules traversent notre village à plus de 80 km/h, alors que nous sommes en zone 30), nous avons décidé de revoir notre traverse avec l'aide du CAUE .

Il est aussi nécessaire d'améliorer l'offre de stationnement en centre village par l'aménagement du parking nord.

De créer un nouveau parking aux abords de la maternelle, ce qui par la même occasion permet de modifier l'entrée pour les enfants de la maternelle, qui ne sera plus sur un chemin communal car cela est dangereux pour les enfants.

De créer un espace pour le bus de la maternelle, qui ne déposera plus les enfants sur la voie publique.

De créer des chemins piétonniers est/ouest, de lier les parkings par une passerelle, de créer un espace convivial au bord de la rivière.

De mettre en valeur le lavoir situé devant la mairie.

Il est donc dans l'intérêt de la commune de réaliser ces travaux afin que nos enfants soient en sécurité dans notre village et aussi de le rendre plus attractif.

Les principaux travaux porteront sur :

- La modification et la rénovation de la voirie,
- La création de chemins piétonniers,
- L'aménagement des parkings,
- La rénovation du lavoir,
- La création d'espace vert,
- La végétalisation de la traversée du village.

L'étude préliminaire est à présent terminée. Voici le schéma du projet ci-après et à ce jour, les dossiers de demandes de subventions ont été déposés à la Région ainsi qu'au Département.



Schéma du projet d'aménagement de la traversée du village et des espaces publics



## ACTUALITÉS ET RECOMMANDATIONS IMPORTANTES

“

### *Remplissage piscine:*

*Vous procédez certainement à la mise en eau de votre piscine. **Interdiction de la remplir avec l'eau de la commune, par arrêté préfectoral et par le règlement de l'eau voté par le conseil municipal.** Cette année la pluviométrie est vraiment déficitaire et on annonce un été très sec.*

### **Compteurs d'eau :**

Pensez à surveiller votre compteur d'eau.

Attention, les fuites d'eau entre le compteur et votre maison sont de votre responsabilité.

”

### **Poubelles:**

Le ramassage des ordures ménagères a lieu une fois par semaine et deux fois par semaine du 1er juin au 31 septembre. Pour des raisons de sécurité et d'hygiène, nous vous remercions de changer de lieu de dépôts de vos poubelles quand les conteneurs sont saturés!

“

### *Divagation des chiens et aboiements intempestifs*

*Les propriétaires de chiens doivent mettre tout en oeuvre pour contenir leur animal à domicile et ceux qui les promènent sur la voie publique doivent ramasser les déjections de leur animal. Par ailleurs, soyez très vigilant aux aboiements incessants de nuit comme de jour de votre animal, pour le bien être de chacun.*

”

### **Jardin:**

Avec l'arrivée des beaux jours, nous avons tous envie de faire des travaux d'embellissement et d'entretenir nos jardins. Néanmoins, pensons à notre voisinage et **respectons l'interdiction de nuisance sonore le dimanche et les jours fériés...**



## UTILE

“

### *L'allocation Personnalisée Autonomie (APA) :*

*L'APA est une aide versée par le Département aux personnes âgées de plus de 60 ans, vivant à domicile. Elle permet de financer une partie des charges liées à la dépendance. Son montant et le nombre d'heures sont adaptés à la situation et aux besoins de chaque bénéficiaire.*

*Pour en bénéficier, il faut présenter un degré de perte d'autonomie évalué par un professionnel de la Maison Départementale de l'Autonomie (infirmier(e), assistant(e) social(e)). Après une visite à votre domicile, et si votre degré de dépendance vous rend éligible à l'APA à domicile, un plan d'aide personnalisé vous sera proposé. Les documents à remplir peuvent être récupérés à la mairie.*

”

### **Téléassistance:**

Avec Drôme Téléassistance, quel que soit votre lieu d'habitation dans la Drôme et pour un abonnement mensuel de 7,44€ (ou 10,44€ avec le détecteur de chutes), vous pouvez rester à domicile en toute sécurité. L'installation et la mise en service sont gratuites.

Si vous êtes bénéficiaire de l'APA à domicile, la prise en charge financière peut être incluse dans cette aide du Département.

“

### *Service Public : Démarches administratives en lignes , informations.*

*Vous avez la possibilité de créer votre compte sur [service-public.fr](https://www.service-public.fr) <https://www.service-public.fr>*

*Afin de réaliser et suivre simplement vos démarches administratives.*

*Conserver et réutiliser en toute sécurité vos pièces justificatives.*

*Obtenir des informations personnalisées sur vos droits et démarches diverses.*

*Concernant le passeport, carte identité, carte grise des véhicules: les demandes se font sur le site : <https://ants-gouv.fr>*

*Notre commune n'est pas habilitée à instruire ces dossiers.*

”

### **RAPPEL - HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DECHETTERIE DE MONTBOUCHER SUR JABRON ETE**

- Lundi-Mardi-Mercredi: 14H/19H.
- Jeudi-Vendredi-Samedi: 9H00- 11H45 / 14H00-19H00.
- Jours fériés : Fermé.



### INFORMATIONS SCOLAIRES :

Merci de venir en mairie inscrire vos enfants si celui-ci est âgé de 3 ans ou si vous venez d'aménager sur la commune.

A ce jour, les effectifs prévisionnels sont de 79 élèves pour la rentrée de septembre répartis comme suit :

- La Touche
  - 5 CM2 et 12 CM1, soit 17 élèves
- Rochefort en Valdaïne
  - 9 CE2 et 8 CE1, soit 17 élèves
  - 9 GS et 13 CP, soit 22 élèves
- Portes en Valdaïne
  - 11 MS (4 ans) et 12 PS (3 ans), soit 23 élèves
  -

Cet effectif ne tient pas compte des inscriptions à venir.



#### *Communication :*

Retrouvez toutes les informations municipales sur le site web de la commune mis à jour régulièrement.

M Jean-Bernard CHARPENEL, maire , reçoit sur RV le samedi de 9H à 11H .

Mme Brigitte RENARD , 1 ère adjointe , reçoit sur RV le jeudi de 9h à 11H ;

Vous pouvez aussi nous joindre par mail et par courrier dans la boîte aux lettres de la mairie si vous le souhaitez.

Toutes vos idées ou suggestions sont les bienvenues .



### NUMEROS UTILES:

Gendarmerie de la Bégude de Mazenc | Tél 04 75 46 22 06.

Gendarmerie de Dieulefit | Tél 04 75 46 42 14.

SMUR | Tél 04 75 53 41 60.

Centre Hospitalier de Montélimar | Tél 04 75 01 42 37

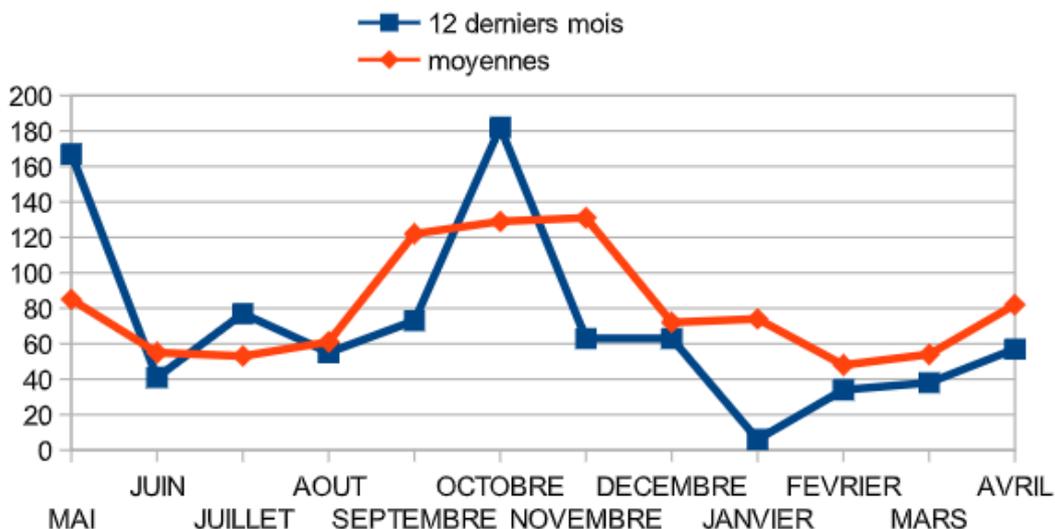
Clinique Kennedy | Tél 04 75 00 35 00

Centre anti -poison Lyon | Tél 04 72 11 69 11

Pharmacie de garde | Tel: 0825 74 20 30 ou servigardes.fr

## Pluviométrie des douze derniers mois par rapport à la moyenne

### PLUVIOMETRIE DES DOUZE DERNIERS MOIS PAR RAPPORT AUX MOYENNES



“

*Comme vous pouvez le constater sur ce graphique, la pluviométrie de cette année est déficitaire.*

*En moyenne, sur les 30 dernières années, il est tombé 950 mm de pluie.*

*De Juin 2021 à fin Mai 2022, il est tombé 660 mm.*

*De plus, on nous annonce un été sec ; si cela s'avère vrai, il sera très important d'être vigilant pour économiser l'eau grâce à des gestes quotidiens et vérifier toute fuite éventuelle.*

”

#### **FEUX :**

Avec la période estivale, des travaux dans vos maisons sont d'actualité, Nous vous rappelons que les feux et les barbecues en forêt sont interdits par la loi.

---

# TRAVAUX DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE : LES AIDES EN 2022



## Quelles aides sont mises à disposition en 2022 pour financer les travaux de rénovation énergétique de son logement à Portes-En-Valdaine ?

**Prêt Avance Rénovation** : la somme empruntée pourra être remboursée lors de la vente du bien ou à sa succession, les intérêts pouvant quant à eux être remboursés in fine ou en amont, progressivement.

**MaPrimeRénov** : cette aide est versée par l'Etat sous forme de prime à la fin des travaux, ce qui représente une amélioration par rapport à l'ancien système de crédit d'impôt qui a existé jusqu'en 2020 (CITE).

**MaPrimeRenov Sérénité** : destinée aux revenus modestes et très modestes, cette aide a pour objectif d'encourager les rénovations globales des logements.

**Eco-PTZ** : ce prêt à taux zéro est accordé pour des travaux de rénovation thermique. Le 1er janvier 2022, son plafond a été relevé à 50 000 €.

**Primes Energie CEE** : les primes CEE sont les aides financées par le privé, c'est-à-dire les entreprises commercialisant des énergies émettrices de gaz à effet de serre (principe du pollueur-payeur).

Les aides à la rénovation énergétique portent essentiellement sur les travaux suivants :

**Système de chauffage** (poêle à bois, chaudière gaz haute performance, chaudière à granulés et pompe à chaleur) ;

**Isolation** : combles, plancher, murs ;

**Chauffe-eau thermodynamique.**

Pour toucher ces aides, les travaux doivent avoir été effectués par des entreprises labellisées Reconnues Garantées de l'Environnement.

Vous pouvez trouver plus d'informations sur le site de France Renov

---

---

## BOITE À LIRE



Depuis cet automne, le Conseil Municipal a installé une boîte à lire sous le préau de l'abri qui jouxte le terrain de pétanque .

L'objectif est non seulement de donner une seconde vie aux livres que vous avez lus et de les partager en toute liberté mais aussi susciter encore l'envie de lire.

### **Comment ça fonctionne ?**

Vous avez des livres qui traînent sur vos étagères ? Partagez les ! Venez les déposer sur une des étagères laissée vacante à cet effet afin que de nouveaux lecteurs en profitent. Pensez à donner des livres propres. Les livres tâchés, jaunis, déchirés ou poussiéreux n'incitent pas à la lecture...

Vous pouvez donner des livres pour des enfants et des adultes. N'oubliez pas qu'ils sont à la vue de tous: ne déposez pas de livres qui pourraient choquer la sensibilité des passants;

Surtout, pensez au bonheur de faire lire à quelqu'un ce qui vous a plu !

### **Vous avez une envie de lecture?**

Venez fouiller dans la boîte à livres et peut être qu'un ouvrage vous séduira. Prenez-le, c'est gratuit!

Lisez-le, gardez-le ou partagez-le à nouveau en le redéposant!

# BIENVENUE AUX NOUVEAUX ARRIVANTS!

## QUARTIER MONIER

- **M LAGRANGE Olivier .**
- **Mme LAURENT Rachel et Mr TAVAN Jean-Marc .**
- **Mme ORGEAS Lara et Mr GARIN Théo.**
- **Mme MARTIN Sylvie .**

## LE VILLAGE

- **Mme DUPRIEZ Nathalie et Mr MARCHAND Frédéric .**
- **Mme VERNAY Jocelyne et Mr HUMBLLOT Denis .**
- **Mme AGUILAR Elsa et Mr GUYOT Constan .**
- **Mme LAFFONT Magalie et Mr RAYNAUD Nike .**
- **Mme OLANDA Peggy .**
- **Mr VIALIS Killian et Mr KAMA Swan .**
- **Mr SONTOT Cédric et Mme BOQUEL Jesahel .**
- **Mme MARTIN Tiffany et Mr BLACHET Laurent.**

## QUARTIER L'ALLIER

- **Mme MICHELLE Lucile et Mr RECHOY-DOMANA Schelach.**
- **Mme ALAPHILIPPE Gaëlle et Mr DIABATE Sylvain .**
- **Mme CHAUVIN Danièle et Mr KUHN Jean-Noël .**
- **Mme Mireille et Gérard CUER .**
- **Mme RAIFFE Nadjah .**
- **Mme FAVRE Sylvie.**

## QUARTIER LA TOUR

- **Mme BASSET Laura**
- **Mme GARNATZ Christine.**



Merci aux nouveaux habitants de venir vous présenter en Mairie dès votre arrivée ( carte ordures ménagères, eau, inscriptions à l'école si besoin etc.....).

Pensez également à nous signaler votre départ pour le relevé de votre compteur d'eau.

# ETAT CIVIL

## NAISSANCES

- Loan HARDOUIN | le 5 Mai 2021.
- Seleyna BLACHET MARTIN | le 14 Novembre 2021.
- Carla NICOSIA NOYER | le 19 Février 2022.
- Sacha GARIN | le 1er Mars 2022.
- Manel AGUILI | le 14 Mars 2022.
- Noah AMARA | le 23 Avril 2022 .

*Manel et Noah sont les petits enfants de Françoise notre ATSEM à l'école maternelle .*

## MARIAGES

- Clément MARTIN et SEELEUTHNER Tatiana le 15 Mai 2021.
- Patrick LELU et Yvonne SILVE le 12 Décembre 2021.
- Stéphane ATIENZA et Alice BURLAT le 17 Juillet 2022.
- Alain CATHELIN et Myriame ROBIN le 6 Novembre 2022.

## DÉCÈS

- Yolande PERRIN née ARSAC le 7 Décembre 2021.
- André USSEGLIO le 3 Janvier 2022.
- Marie-Pierre DUCHE née GROCC le 3 Mai 2022.

**Site de la commune:**

**[www.https://portesenvaldaine.fr](https://portesenvaldaine.fr)**

Vous y trouverez toutes les informations utiles ainsi que les comptes-rendus des conseils municipaux.

N'hésitez pas à le consulter.